

Exposition photo à la mairie de Saint-Antonin

Galup-Trutat, automne 2017

Petit à petit, les habitants de Saint-Antonin sont venus, portés par le bouche-à-oreille. Ceux de l'été, comme ceux de toute l'année, ou ceux qui sont simplement attachés à leur village d'origine.

L'exposition de photos anciennes, d'Eugène Trutat et d'Amélie Galup, enfants du pays chacun à sa manière, s'y prêtait: on pouvait y retrouver l'ambiance du village, sa permanence et ce qui a changé depuis le XIX^e siècle; chacun a pu y retrouver sa rue, sa maison ou ce qu'elle avait été; tous ont pu voir la transformation des métiers, mais aussi des paysages, la progression de la forêt sur le Roc d'Anglars par exemple, et la permanence des rivières et de leurs chaussées.

Ces « retrouvailles » expliquent sans doute le nombre des photos exposées que les visiteurs ont voulu emporter à la fin de l'exposition (70, sur 110 photos exposées), comme le nombre de catalogues vendus en librairie (plus de 200 à ce jour).

Mais cette réussite, on la doit surtout au travail et à l'inspiration du commissaire de l'exposition, Gérard Grosborne: la sélection des clichés, parmi des fonds immenses et multiples (20 000 clichés Trutat, à Toulouse; 2 000 clichés Galup, au ministère de la Culture à Paris); le soin apporté aux tirages, tous en haute définition; l'intelligence des rapprochements, discrets ou explicites, entre les deux artistes mis en scène dans les galeries et grandes salles de la mairie. Les Amis du vieux Saint-Antonin ont pris leur part du travail de sélection (Peter, Thierry), de l'exhumation d'anciennes expositions (Marthe, Claude), de l'accrochage (Jean-Louis), de la réalisation et de la mise en page du catalogue (Claire, Dominique) – catalogue dûment déposé et référencé -, de la réalisation des affiches (Jean-Michel), des invitations au vernissage (Philippe), ou du suivi budgétaire (Paule-Régine).

Il n'empêche, cette exposition restera l'exposition de Gérard Grosborne.

Thierry Le Roy ■



Voir la vidéo de l'exposition, 19 août-31 octobre 2017, sur le DVD encarté dans le présent bulletin (8 minutes).



Un film réalisé par :



AVQR

ASSOCIATION VIDEO QUERCY-ROUERGUE

avqr.asso@orange.fr